



# MAIRIE DE SAINTE-LIZAIGNE

## BREVES INFOS MUNICIPALES

SAINTE-LIZAIGNE

février-mars 2019

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 janvier à 18H30 sous la présidence de Pascal Pauvrehomme, Maire, pour prendre les décisions suivantes :

#### ACQUISITIONS FONCIERES AU LIEU-DIT « LES MONTS » :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, décide d'acquérir les parcelles ZM 7-8-105-107. Cette délibération annule et remplace celle du 28/11/2018 par laquelle le Conseil décidait d'acquérir les parcelles ZM 83, 84 et 85.

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION VIGNE ET VERGERS AUPRES DES JARDINIERS DE STE-LIZAIGNE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition de l'Association des Jardiniers de Ste-Lizaigne, la vigne du « Clos aux Prêtres », vergers et potager des enfants et autorise le Maire à signer la convention.

#### GRAND DEBAT NATIONAL :

Concernant le débat national actuellement en cours et pour faire suite au courrier de M. Sébastien LECORNU adressé à l'ensemble des maires de France, le Conseil

Municipal décide, à l'unanimité, de continuer à mettre à disposition un cahier au secrétariat de mairie pour accueillir la parole de ses concitoyens et d'accepter de mettre à disposition un local pour la tenue de débats émanant de collectifs ou d'associations de la commune. Il appartient aux organisateurs de prendre toutes les garanties nécessaires.

#### RESOLUTION GENERALE DU 101<sup>ème</sup> CONGRES DES MAIRES ET PRESIDENTS

##### D'INTERCOMMUNALITE :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la résolution du Congrès des Maires. Il demande clairement au Président de la République une véritable négociation avec les Maires et ses représentants pour que la commune retrouve la place primordiale qu'elle se doit d'occuper sur l'échiquier politique.

##### RYTHMES SCOLAIRES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour la reprise du rythme scolaire de 4 jours hebdomadaires au lieu de 4 jours ½, à compter de septembre 2019.

VOTRE « BREVES INFOS »  
CONTINUE AU VERSO



## **TRAVAUX**

- Ateliers municipaux : L'institut National de la Recherche Archéologique Préventive (l'INRAP) a procédé à des fouilles sur la parcelle de construction. Des squelettes ont été retrouvés. Ils feront l'objet d'une datation au carbone 14. Les travaux devraient pouvoir commencer à la suite.

- Travaux ENEDIS et SNCF : L'enfouissement des lignes électriques pour le parc éolien de Saint-Georges a causé quelques désordres sur la route D34 et les bas-côtés. Espérons que tout pourra être remis en ordre par le porteur du projet.

La création du pont-route au-dessus de la voie ferrée va continuer également de créer quelques problèmes sur notre secteur. Fin des travaux prévue en juin.

-Thuyas : La commune procède à l'arrachage de ses derniers thuyas aux abords des terrains de tennis en raison du mauvais état sanitaire de ces végétaux.

-Pélican : La commune, en partenariat avec l'association des Jardiniers, réfléchit à des aménagements paysagers. Mise en place cette année.

## **REMERCIEMENTS**

L'épicerie des villages : Grâce à votre générosité, « L'épicerie des Villages » a pu collecter via la plateforme Ulule, suffisamment d'argent pour améliorer l'aménagement du camion. Soyez-en remerciés.

## **ACTIVITES-LOISIRS**

Réunion mensuelle des jardiniers : le mercredi le 20 février à 19h en mairie.

AG Monument de la Paix : le jeudi 21 février à 18h30 en mairie.

Salon/Rencontre des Cépages Rares : le lundi 25 février à 18h30 en mairie. Préparation du salon du 27 avril.

Comité des fêtes : Le mercredi 27 février à 19h en salle des associations. Préparation des animations de l'année.

## **NOUVEAUTE**

### **Soirée curage des noix à l'ancienne**

Vendredi 22 février 19h à la MTL organisée par l'association des Jardiniers. Après le curage, un casse-croûte est prévu. Faites connaître votre présence en mairie au 02 54 04 00 16 pour des raisons d'intendance.

## **SACS POUBELLE**

Certains d'entre vous n'ont pas pu récupérer leurs sacs. Une dernière opportunité pour le faire : le vendredi 22 février de 13h30 à 17h30 (place Jean Jamet face aux actuels ateliers municipaux).

Un bulletin spécial budget sera distribué courant mars. Il y figurera également toutes les activités du mois ; elles sont nombreuses.